

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 37 (1966)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PD4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 12 Décembre 1966

SOMMAIRE

La carrière d'un Jurassien — Les prises d'intérêt étrangères dans l'horlogerie suisse
Situation et perspectives de l'industrie horlogère suisse — Les tendances actuelles de la
formation professionnelle sont-elles justifiées ? — Chronique économique — Annexes

La carrière d'un Jurassien

En consacrant son dernier bulletin de l'année à l'industrie horlogère, la clef de voûte de l'économie jurassienne, l'ADIJ se sent pressée de rendre hommage à la carrière d'un Jurassien particulièrement méritant, M. Edgar Primault qui, à la fin de cette année, rentrera dans le rang, cédant les rênes de la présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie à M. Blaise Clerc, conseiller aux Etats neuchâtelois.

Né en 1895 à Courtelary, M. Edgar Primault, après de solides études juridiques aux Universités de Berne et de Neuchâtel, assumait différentes fonctions importantes à l'Office fédéral de l'air. L'un des premiers pilotes militaires, il s'intéressa avec passion à l'aviation. Promu colonel à l'âge de 45 ans, il devint commandant de l'aviation et rendit aussi de grands services à l'aviation civile.

Mais le domaine de l'automobile l'intéressait également puisque, dès 1928, il devint le directeur général de l'Automobile-Club de Suisse où il accomplit une œuvre féconde et utile, défendant la route contre le rail et l'économie privée contre l'étatisme.

Ayant présidé tour à tour la Ligue routière suisse, la Conférence nationale pour le trafic aérien, la Communauté technique de l'Association internationale des Automobiles-Clubs — ce qui lui valut de faire de nombreux voyages à l'étranger où il participa à de multiples congrès — il préside encore l'Office suisse d'expansion commerciale.

Toutefois, c'est en qualité de président de la Chambre suisse de l'horlogerie, dès 1945, qu'il put servir la grande industrie jurassienne.

On le sait, la Chambre, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, demeure l'instance de faite, le porte-parole de l'horlogerie auprès des pouvoirs publics et des représentations diplomatiques suisses à l'étran-



M. Edgar Primault